



AMÉTHYSTE PASSE AU NUMÉRIQUE

Titre de transports pour personnes âgées,
handicapées ou anciens combattants
et veuves de guerre, sous réserve d'éligibilité

Le Département
des Yvelines met en
place une plateforme
pour vous permettre
de gérer plus facilement
votre abonnement
Améthyste



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



Quels avantages ?

L'outil d'inscription en ligne est destiné aux bénéficiaires et à leurs familles.

L'objectif :

Faciliter vos démarches d'inscription et de gestion de votre titre.

Les bénéfices :

- Faciliter les démarches ;
- Une procédure de demande d'abonnement simplifiée grâce à la mise en place d'un dossier unique dématérialisé ;
- Un gain de temps dans la saisie des demandes sans envoi de dossier papier grâce aux données pré-remplies ;
- Une diminution des délais d'instruction par rapport à la version papier.

Comment se connecter au site ?

1 Rendez-vous sur <https://amethyste.yvelines.fr>

2 Créez votre compte

The screenshot shows the 'Créer un compte' (Create an account) page on the Yvelines website. The page header includes the Yvelines logo and the text 'Yvelines Le Département' and 'Transcarte Demande d'abonnement Amethyste Navigo'. Below the header, there are navigation links for 'Accueil' and 'Foire aux questions'. The main content area is titled 'Créer un compte' and contains the following text: 'Vous n'avez pas encore de compte ? Inscrivez-vous ci-dessous. * champs obligatoires'. There are three input fields: 'Adresse E-mail *', 'Choisissez votre mot de passe * (8 caractères minimum)', and 'Re-saisissez votre mot de passe *'. A 'Créer un compte' button is located below the fields. At the bottom of the page, there is a 'Bienvenue' section with the message: 'Message de bienvenue à l'utilisateur non connecté.'

Améthyste qu'est-ce que c'est ?

Le titre Améthyste est un forfait de transport financé par le Conseil départemental des Yvelines pour permettre aux personnes âgées, personnes handicapées, anciens combattants et veuves de guerre, sous conditions d'éligibilité, de voyager gratuitement, ou avec une participation de 25€ pour les anciens combattants ou les veuves de guerre imposables.

Il vous permet de vous déplacer sur tous les modes de transport en commun d'Île-de-France (Métro, RER, bus, tramway et train) y compris Orlybus, Roissybus, Noctilien, Orlyrail.

Valable 12 mois, il permet un nombre illimité de voyages dans la limite des zones délivrées par le Conseil départemental.

Quels bénéficiaires ?

Zones 3 à 5 – délivrées gratuitement pour :

- Les personnes âgées à partir de 65 ans non imposables et n'exerçant aucune activité professionnelle,
- Les personnes handicapées à partir de 20 ans bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH), ou d'une pension d'invalidité 2^e catégorie et non imposables,
- Les personnes handicapées âgées de 60 à 65 ans, continuant à percevoir l'AAH ou la pension d'invalidité 2^e catégorie, ou titulaires de la carte d'invalidité supérieure ou égale à 80 %, non imposables, et sans activité professionnelle. (la carte d'invalidité de priorité ou de stationnement n'est pas prise en compte)

Zones 1 à 5

- Anciens combattants et veuves de guerre. Délivrées gratuitement si non imposables ou avec une participation de 25€ si imposables.



Contact

Rendez-vous directement sur la **plateforme Améthyste**
sur : <https://amethyste.yvelines.fr>

Ou rendez-vous au **Centre Communal d'Action Sociale**
(CCAS) de votre mairie



Service Améthyste

Tél. 01 39 07 81 20
01 39 07 82 12

Mail. amethyste78@yvelines.fr